le prisonnier la source des plus accablantes disgraces. Ce Prince demanda par hasard si Tchao-laoye vivait encore; cette demande fit croire au Gouverneur de Pekin que l'Empereur souhaitait d'apprendre la mort du prisonnier; et dans la vue de lui faire sa cour en se conformant à ses intentions, il désendit de laisser approcher personne de la prison, il redoubla la garde, et il ne permit qu'à celui des quatre Capitaines de la porte qui sernit de quartier, de lui porter le peu de vivres qu'il ordonna, et qui suffisaient à peine pour un seul repas très-léger, ensorte qu'on est surpris qu'il ne soit pas mort de faim. Nous avions perdu toute espérance qu'on pût jamais lui administrer le saint Baptême, tandis que Dieu disposait de longue main les moyens de lui procurer cette grace.

Joseph-Tcheou , parent d'un de ces Capitaines de la porte, était du nombre de quelques zélés Congréganistes qui nous aident à prêcher la Foi aux Insidèles : il le fesait avec force et d'une manière pathétique. Le fils du Capitaine nommé Siu, se trouva un jour parmi ses Auditeurs; son cœur, que la grace pressait intérieurement, fut si vivement touché, qu'au moment même il prit la résolution de se faire instruire des vérités de la Foi par celui qui était l'instrument dont Dieu se servait pour opérer sa conversion; mais comme l'emploi de l'un et de l'autre ne leur permit pas d'y donner tout le temps qu'ils auraient souhaité, je ne pus le baptiser qu'un an après, qui était la deuxième année du